

CODE DE CONDUITE





PRÉFACE

Chères et chers collègues,

Des clients partout dans le monde font confiance aux produits du groupe SGB-SMIT. En tant que spécialiste du transformateur et partenaire fiable, nous relevons les défis les plus difficiles et livrons des solutions avec un dévouement total. Pendant plus d'un siècle notre philosophie d'entreprise a été de grandir avec ces défis, tout en gardant la flexibilité nous permettant de satisfaire les exigences de nos clients et de construire des transformateurs d'une qualité exceptionnelle.

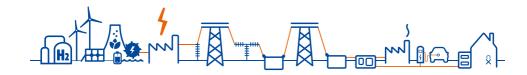
Au cours de ces dernières années, notre groupe s'est développé et nous sommes maintenant le plus grand producteur indépendant spécialisé dans la fabrication de transformateurs dans le monde avec ses racines et son siège social en Europe. Notre objectif pour l'avenir est d'intensifier encore nos activités à l'échelle mondiale. C'est dans cet esprit que nous avons réuni dans ce document nos valeurs fondamentales et nos responsabilités pour assurer que des pratiques éthiques soient respectées au sein du groupe entier. Ce code éthique trace les lignes directrices de bonne gestion de nos opérations et en toute conformité avec la totalité des règlementations qui s'appliquent à nos activités.

Nous comptons sur tous nos employé(e)s dans le monde pour qu'ils agissent de manière éthique et responsable suivant les directives de ce Code de Conduite. La réputation du groupe SGB-SMIT et le maintien d'un environnement professionnel favorisant l'intégrité et les relations basées sur la confiance dépendent de chacun(e) d'entre nous.

Ratisbonne, en juillet 2023

Holger Ketterer Dr. Heinrich Uekermann

Directeur Général du Groupe Directeur Administratif et Financier du Groupe





À PROPOS DE CE CODE DE CONDUITE

OUEL EST SON BUT?

Chez SGB-SMIT nous attachons une grand importance à ce que chacun(e) prenne des décisions au sein de notre organisation. Nous accordons que certaines décisions sont plus difficiles à prendre que d'autres, mais nous sommes d'avis que tous les choix doivent se faire avec un engagement

ferme en ce qui concerne l'éthique et la prise de responsabilité. Ce Code de Conduite fournit le cadre pour vous guider à travers ces défis et vous assister dans les décisions que vous devez prendre au quotidien.

À OUI S'ADRESSE-T-IL?

Ce Code de Conduite s'adresse à tous les salariés du groupe SGB-SMIT ou ceux qui le représentent. Il s'applique également au conseil d'administration, aux gérants, aux employé(e)s et aux contractuels de SGB-SMIT. Chez SGB-SMIT, nous avons l'intime

conviction que chacun(e) peut donner l'exemple. En donnant l'exemple et en faisant preuve d'engagement et de dévouement, tous contribuent à un environnement professionnel éthique.

OUELLES DOMAINES COUVRE-T-IL?

Les directives suivantes établissent le cadre pour agir de manière appropriée. Elles se divisent en trois catégories principales:

1. DIRECTIVES ENVIRONNEMENTALES:

Protection de l'environnement et gestion des ressources.

2. DIRECTIVES SOCIALES:

Garantie de conditions de travail optimales et protection des droits du salarié.

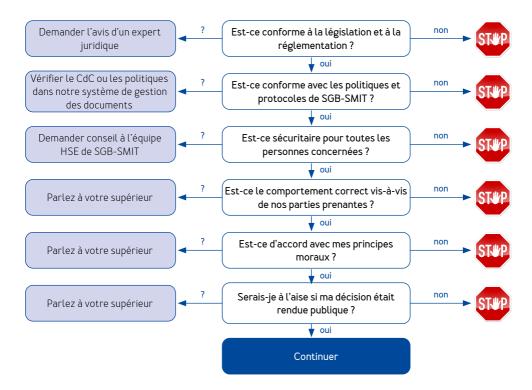
3. DIRECTIVES GOUVERNANCE D'ENTREPRISE :

Normes légales et éthiques applicables à la gestion des affaires.



COMMENT PRENDRE DES DÉCISIONS ÉTHIQUES ?

Lorsque vous rencontrez des situations où la prise d'une décision éthique n'est pas évidente, des questions simples peuvent vous guider.



OUAND FAUT-IL ALERTER?

Dans les situations où vous êtes confronté à un comportement ou une information n'étant pas en ligne avec les normes de conduite éthique et de conformité, n'hésitez pas à le signaler immédiatement. En donnant l'alerte ou en signalant tout manquement, vous jouez un rôle essentiel dans le maintien de nos valeurs communes

tout en favorisant une culture de probité et de responsabilité éthique. Bien que ce Code de Conduite soit destiné aux personnes représentant le groupe SGB-SMIT, nous encourageons également toute personne qui s'apercevrait d'un mauvais comportement dans les relations professionnelles du groupe SGB-SMIT à le signaler.



COMMENT VOUS FAIRE ENTENDRE?

Chez SGB-SMIT vous avez plusieurs possibilités pour signaler une anomalie :

Adressez-vous directement:

- À votre supérieur hiérarchique ou tout supérieur de votre confiance
- · Aux Ressources Humaines
- · Au Responsable Éthique et Conformité

Ou contactez notre ombudsman indépendant :

+49 991 379175 292

ombudsmann-sgb@sws-p.de

OUE SE PASSE-T-IL APRES LE SIGNALEMENT?

Lorsque vous signalez des faits concernant la conformité, un dossier de conformité est ouvert. Chaque cas est pris très au sérieux et entraînera les actions suivantes:

Vous signalez des faits (Vous pouvez choisir de le faire sous l'anonymat).

2 Le cas est enregistré dans notre système de management de la conformité.

En fonction de la nature des faits signalés, le dossier sera orienté vers les instances internes compétentes.

Après avoir dressé un plan d'investigation, une enquête est lancée.

L'enquête se poursuit
(Veuillez noter qu'il est possible que votre collaboration soit requise au cours de celle-ci).

La non conformité est avérée ou déclarée comme non fondée.

Des mesures correctives et préventives sont mises en place (celles-ci pourront inclure entre autres une modification des processus, une création d'une politique interne, ...)



ENVIRONNEMENT

NOUS PRENONS SOIN DE L'ENVIRONNEMENT. NOUS AGISSONS DE MANIÈRE DURABLE.

Nous attendons de nos employé(e)s qu'ils travaillent de manière efficace et respectueuse de l'environnement. Nos employé(e)s doivent à tout moment réduire au maximum l'impact négatif sur l'environnement et sur la santé de l'homme

En appliquant consciencieusement les pratiques durables et en intégrant des habitudes écoresponsables dans leur routine quotidienne, chacun(e) de nos employé(e)s contribue activement à la réduction de notre empreinte écologique.

GESTION DURABLE DES RESSOURCES

Nous assurons que toutes les ressources naturelles et l'environnement soient traitées avec respect. Tous les employé[e]s sont responsables de la protection de l'environnement sur leur lieu de travail.

Nous respectons les lois et règlementations pour la protection de l'environnement. Dans les pays où les règlementations locales ne peuvent pas encore assurer un niveau de protection approprié, nous appliquons des normes comparables à celles en vigueur dans l'Union Européenne.

OUALITÉ DE L'EAU ET DE L'AIR

La qualité des ressources naturelles comme l'eau et l'air doit être assurée avec la prise de responsabilité. La pollution est à éviter et à réduire tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Les eaux usées sont à réduire, à réutiliser ou à recycler. Nous réduisons continuellement nos émissions des gaz à effet de serre [GES].

GESTION DE PRODUITS CHIMIQUES ET RÉDUCTION DE DECHETS

Nous responsabilisons nos employé(e)s et les formons à une gestion consciente des produits chimiques et des déchets dangereux.

Ceci inclut également la mise au rebut professionnelle de ces substances. Les produits chimiques dangereux pour la santé ou pour l'environnement sont surveillés en continu, listés et, si possible, remplacés.

Les déchets sont à réduire le plus possible pendant les processus de développement, de fabrication, de livraison et de recyclage de nos produits. Nous développons et favorisons des processus pour la réutilisation, le recyclage et la mise au rebut écoresponsables.



SOCIAL

NOUS SOMMES RESPONSABLES POUR NOS EMPLOYÉ(E)S PARTOUT DANS LE MONDE.

Le comportement des gérants mais aussi de chaque employé(e)s est extrêmement important pour la réputation du groupe SGB-SMIT, qui est l'élément fondamental de notre succès.

DROITS DE L'HOMME

Nous respectons et promouvons les droits de l'homme. Chaque individu doit prendre soin et respecter la dignité personnelle, la vie privée et les droits de tout autre individu.

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La santé et la sécurité de tous nos employé[e]s sont très importantes pour nous. Nous détectons les risques et les éliminons immédiatement. L'encadrement doit garantir l'emploi de pratiques de protection appropriées sur les lieux de travail. Nous organisons régulièrement des formations pour notre personnel et effectuons régulièrement des visites de sécurité dans toutes nos usines

ÉGALITÉ DES CHANCES

Nous garantissons l'égalité des chances pour tous nos employé(e)s. Nous favorisons la diversité et l'inclusion dans notre organisation.

PAS DE DISCRIMINATION OU DE HARCÈLEMENT

Les comportements justes et respectueux au sein de notre entreprise forment la base d'un environnement de travail motivant. Nous n'acceptons aucune forme de discrimination fondée notamment sur le sexe, la race, les origines ethniques, la religion, l'âge ou l'orientation sexuelle ou toute autre trait personnel. Nous nous engageons à assurer un environnement professionnel libre de tout genre de harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, qu'il soit direct ou indirect, physique ou psychologique, verbal ou non verbal.

PAS D'ESCLAVAGE MODERNE, DE TRAVAIL DES Enfants ou forcé

Nous refusons toute forme de travail des enfants, de travail forcé et toute sorte d'esclavage moderne. Nous respectons les droits de nos employé(e)s et des tiers. Nous respectons les conventions fondamentales de l'OIT et la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant concernant l'âge minimum pour l'admission à l'emploi et concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination.

LIBERTÉ D'ASSOCIATION

Nous respectons le droit de tous les employé(e)s à former et rejoindre (ou non) un syndicat, à élire leurs propres représentants et à négocier collectivement.

ÉGALITÉ DES CHANCES ET SALAIRE ÉGAL

Nous favorisons les salaires égaux et les prestations sociales égales pour nos travailleurs. Nous assurons un salaire égal à travail égal pour hommes et femmes et garantissons l'égalité de l'opportunité d'emploi pour tous nos employé(e)s.

RÉSILIATION DE CONTRAT

Nos travailleurs peuvent résilier leur contrat de travail dans des délais appropriés.

HEURES DE TRAVAIL

Nous respectons strictement la règlementation légale et tarifaire par rapport aux heures de travail et aux pauses.

RÉMUNÉRATION ET PRESTATIONS SOCIALES

Nous respectons les dispositions légales et les conventions collectives applicables par rapport à la rémunération et les prestations sociales. Le salaire minimum local doit être payé. Nous voulons assurer pour tous nos employé[e]s et leurs familles un niveau de vie convenable.

GOUVERNANCE

NOUS RESPECTONS LES LOIS APPLICABLES ET HONORONS NOS CONTRATS ET ACCORDS

Nous respectons toutes les lois applicables dans tous les pays où nous menons des affaires. Nous appliquons les bonnes pratiques professionnelles allemandes et européennes si les normes et les lois des autres pays ne sont pas à un niveau acceptable.

CONFLIT D'INTÉRÊTS

Chaque employé(e)s est responsable du respect des lois, de nos obligations contractuelles et des directives internes.

Nos employé(e)s s'engagent à restreindre leurs propres intérêts privés dans tout contexte professionnel et à agir uniquement dans l'intérêt du groupe SGB-SMIT.

CORRUPTION FT POTS DF VIN

Nous ne tolérons aucune forme de corruption. Il doit y avoir une séparation stricte des intérêts personnels et des intérêts de l'entreprise.

Nous demandons à tous nos employé(e)s d'accepter ou de donner des cadeaux ou des invitations uniquement dans les limites autorisées par la loi ou d'une portée socialement acceptable. Nous avons mis en place des directives de conformité au niveau du groupe pour la lutte contre la corruption.

DROIT CARTEL ET DE LA CONCURRENCE, LOYAUTÉ

Nous nous engageons à respecter les principes de la concurrence libre et loyale.

Nous ne participons dans aucun accord qui va à l'encontre des droits ou règlementations de cartel ou de la concurrence. Nous nous engageons à une concurrence loyale. Tous les employé[e]s doivent s'abstenir strictement de toute action déloyale et de tout comportement frauduleux lorsqu'ils agissent au nom du groupe SGB-SMIT.

RESPONSABILITÉ DU FAIT DES PRODUITS ET SÉCURITÉ DES PRODUITS

Nos affaires sont fondées sur la sécurité et la qualité de nos produits. Nous fournirons à nos clients des produits sûrs et de qualité supérieure et assurerons ce niveau de qualité tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Nous nous voyons comme des partenaires de nos clients et nous privilégions les relations à long terme.

MINÉRAUX DES CONFLITS

Nous respectons les contraintes juridiques concernant les minéraux des conflits, notamment pour l'étain, le tantale, le tungstène et l'or provenant des zones de conflit ou à haut risque.

Nous empêchons l'utilisation de matières premières qui financent directement ou indirectement des groupes armés qui violent les droits de l'homme [financement du terrorisme]

CONTRÔLE DES EXPORTATIONS ET COMMERCE

Nous respectons les embargos économiques actuels ainsi que les restrictions commerciales, les contrôles des importations et des exportations ou les règlementations qui empêchent le financement du terrorisme

Un système spécifique de gestion a été mis en place pour le groupe entier afin d'être en conformité avec ces sujets.

ANTI-RI ANCHIMENT DE CAPITALIX

Nous ne traitons qu'avec des partenaires sérieux. Nous vérifions scrupuleusement l'identité de chaque partenaire commercial pour éviter tout financement illicite.

NOUS FAVORISONS LE TRAITEMENT RESPONSABLE DE DONNÉES ET D'INFORMATIONS

PROTECTION DES SECRETS PROFESSIONNELS ET De la propriété intellectuelle

Nous assurons la confidentialité de tous les secrets professionnels et des informations importantes du groupe SGB-SMIT et de nos partenaires commerciaux. Nous les protégeons contre la divulgation ou l'utilisation non autorisées.

Nous respectons toute propriété intellectuelle ou tout contenu protégé et avons mis en place des mesures contre le cybercrime dans notre société.

SÉCURITÉ DES DONNÉES

Nous respectons les règles concernant la protection des données et la sécurité des données. Les données à caractère personnel sont uniquement collectées en conformité avec les lois et politiques en vigueur.

NOUS AGISSONS S'IL Y A UNE VIOLATION ÉTHIOUE OU JURIDIOUE

Nous appelons tout membre du groupe SGB-SMIT se rendant compte d'un comportement inapproprié d'une autre personne et qui constitue une violation éthique ou juridique de signaler ceci à son supérieur hiérarchique, gérant, comité de conformité compétent ou à l'ombudsman du groupe SGB-SMIT.





STARKSTROM-GERÄTEBAU GMBH

Ratisbonne • Allemagne Tél +49 941 7841-0

SÄCHSISCH-BAYERISCHE Starkstrom-gerätebau GMBH

> Neumark • Allemagne Tél +49 37600 83-0

ROYAL SMIT TRANSFORMERS B.V.

Nimègue • Pays-Bas Tél +31 24 3568-911

ROYAL SMIT TRANSFORMER SERVICE

Nimègue • Pays-Bas Tél +31 24 3568-626

RETRASIB SRL

Sibiu • Roumanie Tél +40 269 253-269

■ SGB ELECTROALFA SRL

Botoșani • Roumanie Tél +40 758 100171

SGB CZECH TRAFO S.R.O.

Olomouc • République Tchèque Tél +420 605 164860

BCV TECHNOLOGIES S.A.S.

Fontenay-le-Comte·France Tél +33 251 532200 SGB-USA INC.

Louisville, OH • États-Unis Tél +1 330 871-2444

OTC SERVICES INC.

Louisville, OH • États-Unis Tél +1 330 871-2444

SOUTHWEST ELECTRIC CO.

Oklahoma City, OK • États-Unis Tél +1 405 869 1100 Nashville, TN • États-Unis Tél +1 615 248 6700

SGB MY SDN. BHD.

Nilai • Malaisie Tél +60 6 799 4014

SGB TRANSFORMERS INDIA PVT. LTD.

Chennai • Inde Tél +91 44 45536147

SGB CHINA

Changzhou • R.P. Chine Tél +86 519 82999000



SGB-SMIT GMBH

Ohmstraße 10 · 93055 Ratisbonne · Allemagne Tél +49 941 7841-0 Courriel sgb@sgb-smit.group